

AVEC DES SERVICES CONÇUS POUR VOUS

POUR CONTACTER LE FASTT

Les aides et services du FASTT sont accessibles pour la plupart dès la première heure de mission : services SOS pour faciliter vos missions, conseil social en cas de difficultés, service en libre accès pour votre recherche de logement, mutuelle facultative.

D'autres nécessitent 414 heures de missions sur les 12 derniers mois, même avec des agences de travail temporaire différentes : couverture mutuelle obligatoire avec participation de l'employeur, accompagnement d'un conseiller pour votre recherche de logement, solutions de crédit pour financer un projet.

LES SERVICES DU FASTT



ACCÈS AUX MISSIONS
garde d'enfants, solutions de transports et de logement en mission

SANTÉ & SÉCURITÉ
mutuelle, prévoyance et prévention

LOGEMENT
accompagnement à la recherche et garanties

CRÉDIT/BUDGET
financement de vos projets

SERVICE SOCIAL
soutien face à vos difficultés



01 71 25 08 28*

*Appel non surtaxé
Du lundi au vendredi
(8h30-19h30)



www.fastt.org

VOTRE ESPACE «INTÉRIMAIRE»



Pour faire toutes vos demandes en ligne sur nos services en matière de logement, budget, mobilités, garde d'enfants et d'accompagnement social.



© FASTT, 2024-02-1. Document non contractuel. Crédits photo: AdobeStock. Conception: bacon & eggs. Ne pas jeter sur la voie publique.

SUIVEZ-NOUS:

@Lefastt @Le_Fastt Fasttorg le_fastt
 Fastt @le_fastt



www.fastt.org

DES AIDES ET DES SERVICES POUR TOUS LES INTÉRIMAIRES

- Accès aux missions
- Santé & sécurité
- Logement
- Crédit & budget
- Service social

VOUS FACILITER LA VIE AU QUOTIDIEN

Vous voulez louer un logement, acquérir un véhicule, vous rendre en mission, faire garder vos enfants, bénéficier d'une mutuelle ou profiter de conseils ?

Nous apportons de nombreux services, souvent gratuits ou moyennant une contribution réduite, qui facilitent la vie professionnelle et quotidienne des intérimaires.

QUI EST LE FASTT ?

Le FASTT est une association loi 1901 à but non lucratif. Il est financé au travers d'un accord de Branche, par les entreprises de travail temporaire et géré par les partenaires sociaux suivants :

- L'organisation représentant les professionnels du recrutement et de l'intérim : **Prism'emploi**
- Les organisations syndicales représentatives des salariés intérimaires : **CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO et l'UNSA.**



SÉCURISER L'ACCÈS À VOS MISSIONS

En tant que salarié intérimaire, vous avez accès à **des services «SOS» qui sécurisent votre accès aux missions**. Grâce à une importante participation financière du FASTT, vous pouvez louer un véhicule ou faire garder vos enfants à moindre coût.

SOS LOCATION DE VÉHICULES

Pour vos trajets domicile-travail, un véhicule de location à prix réduit auprès d'un de nos nombreux réseaux partenaires.

- Jusqu'à 60 jours de location
- Jusqu'à 100 km/jour.

Retrouvez le détail du service sur le site fastt.org

SOS GARDE D'ENFANTS

Une solution de garde en urgence, assurée par des professionnels de la petite enfance.

- **À domicile**
- **En crèche.** Selon le quotient familial.

Retrouvez le détail du service sur le site fastt.org

SOS LOGEMENT EN DÉPLACEMENT

- Nous vous aidons à rechercher un logement adapté à la durée de votre mission et de votre budget.

- Une aide de **300€*** maximum par année civile pour prendre en charge une partie du coût de location du logement.
**Si vous ne bénéficiez pas d'indemnités grands déplacements.*

BON À SAVOIR

Les services SOS, qui sécurisent votre accès aux missions, sont accessibles dès votre 1^{ère} heure de contrat d'intérim.

PROTÉGER VOTRE SANTÉ ET VOS REVENUS

Vous bénéficiez obligatoirement :

- **d'une mutuelle**, spécialement conçue pour vous pour la prise en charge de vos frais de santé
- **d'un régime de prévoyance** pour maintenir vos revenus en cas d'arrêt de travail.

INTÉRIMAIRES SANTÉ

La mutuelle facilite votre accès aux soins et le remboursement des dépenses de santé, notamment pour l'optique et le dentaire. Elle est financée pour moitié par votre agence.

- **Cotisation réduite** calculée en fonction du nombre d'heures travaillées
- **Couverture automatique**, à partir de 414 heures d'intérim sur les 12 derniers mois
- **Maintien gratuit des droits** de 2 à 7 mois entre 2 missions.

INTÉRIMAIRES PRÉVOYANCE

Vous êtes indemnisé, dès la **première heure d'intérim** pour les risques liés au travail (accident de travail, accident de trajet, maladie professionnelle).

À partir de 414 heures d'intérim sur les 12 derniers mois, vous êtes également indemnisé pour les risques de la vie privée (maternité, accident, maladie).

Vos proches bénéficient de prestations en cas de décès.

VOUS INFORMER

Retrouvez tous nos conseils, actualités et vidéos santé pour réaliser vos missions en toute sécurité sur sante-securite-interim.fr.

Retrouvez aussi de nombreuses astuces sur la santé au travail avec notre newsletter et la websérie Coach Issa sur YouTube.

BON À SAVOIR

Vos cotisations sont prélevées directement sur votre fiche de paie.

APPUYER VOTRE PROJET LOGEMENT

Un service complet pour faciliter votre recherche et rassurer les propriétaires.

VOTRE ESPACE LOGEMENT

- La garantie **VISALE**  d'ACTION LOGEMENT
- Des conseils, des astuces pour augmenter vos chances de trouver une location
- Un module pour constituer un dossier solide et convaincant
- Des simulateurs de réussite pour guider vos choix.

RASSURER VOTRE PROPRIÉTAIRE

FASTT Confiance Bailleur [®], un service de gestion du loyer proposé à votre propriétaire pour le rassurer et le convaincre, avec **VISALE**  d'ACTION LOGEMENT.

 **Attention, la garantie ne protège que le propriétaire. Le locataire s'engage à payer son loyer chaque mois pour conserver son logement.**

BON À SAVOIR

Dès 414 heures, vous pouvez bénéficier de l'accompagnement d'un conseiller pour

- répondre à vos questions,
- booster vos recherches
- vous aider à convaincre votre futur propriétaire

ACCOMPAGNER LE FINANCEMENT DE VOS PROJETS

Permis de conduire, achat d'un véhicule, équipement pour votre logement ? Pour vous accompagner dans la concrétisation de votre projet, le FASTT a conclu un partenariat avec Cetelem afin qu'une écoute spécifique vous soit réservée.

Pour être mis en relation, rendez-vous sur votre espace intérimaire sur fastt.org.

Conditions pour faire une demande :

- Être en mission au moment de la demande (ou dans les 45 jours précédents)
- Justifier d'au moins 414 heures d'intérim dans les 12 derniers mois.

 **Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas Personal Finance. Cetelem est une marque de BNP Paribas Personal Finance. Etablissement de crédit, SA au capital de 546 601 552 € - Siège social : 1 boulevard Haussmann 75009 Paris – 542 097 902 RCS Paris. N°ORIAS 07 023 128 (www.orias.fr). Vous disposez d'un droit de rétractation.

SOUTENIR EN CAS DE DIFFICULTÉS

Le service social vous conseille en toute confidentialité et vous aide à faire face aux difficultés de votre vie personnelle ou professionnelle.

Nous vous aidons lorsque vous avez des difficultés financières ou administratives et sur toutes sortes de sujets (logement, santé, famille, budget, accident de travail...).

